

AULT

Après les fortes pluies, un talus s'effondre sur la chaussée

L'incident s'est produit rue du Bois de Cise, dans la nuit de mardi à mercredi. Les employés municipaux ont dégagé la route, pour la rendre de nouveau accessible.

XAVIER TOGNI

Ce mercredi 8 novembre 2023, la rue du Bois de Cise, à Ault, s'est retrouvée bloquée par un énorme amas de terre, d'herbe et d'arbustes, dans sa partie haute, à proximité du croisement avec la rue d'Eu. Pendant la nuit, le talus s'est en effet effondré sur la chaussée, la recouvrant presque entièrement.

SOLS GORGÉS D'EAU

La conséquence des fortes pluies qui se sont abattues sur la région ces derniers jours. Si elles ont créé un véritable torrent dans la Cavée verte, elles n'ont pas provoqué d'inondations, comme ce fut le cas par le passé. Mais les sols gorgés d'eau se sont retrouvés fragilisés, d'où ce glissement de terrain.

25 MÈTRES CUBES DE TERRE

Selon le maire Marcel Le Moigne, les agents communaux ont retiré 25 mètres cubes. Ils étaient toujours à pied d'œuvre en début d'après-midi, à l'aide d'une pelle mécanique et d'un camion. Mais ils devaient rouvrir la rue d'ici la fin de journée, une fois le passage sécurisé. L'édile signale par ailleurs qu'un arbre est tombé, mardi, en travers de la rue d'Eu. Il a été depuis enlevé. Ces incidents poussent la municipalité à renouveler ses appels à la



Une partie du talus s'est effondrée sur la rue du Bois de Cise. (Photo Xavier Togni)

vigilance. Particulièrement au Bois de Cise. La semaine dernière, face à la tempête Ciaran, le maire avait pris un arrêté interdisant l'accès au site, sauf aux riverains, aux livreurs et aux services publics. Avec raison, puisque plusieurs arbres ou grosses branches sont tombés en divers endroits du bois. Selon Laurent Cholet, premier adjoint et Cisien, des chutes ont été encore signalées dimanche. L'arrêté avait d'ailleurs été prolongé jusqu'au lundi 6 novembre à midi.

LE COUVERT FORESTIER FRAGILISÉ

Si l'interdiction est levée, la prudence reste de mise. La commune a

installé une signalétique spécifique, mettant en garde contre le risque de chute d'arbres sur l'ensemble du site. « La tempête a fragilisé le couvert forestier, notamment sur les parcelles non entretenues, précise l'adjoint. Et il y aura des rafales de vent encore toute la semaine. » Sans oublier, là encore, le manque de stabilité au sol. « Il semble nécessaire d'éviter les promenades au Bois de Cise », insiste Marcel Le Moigne. Qui rappelle aux propriétaires « que les arbres situés sur leur parcelle et talus doivent être entretenus et élagués, notamment lorsque les branchages débordent sur le domaine public. »